Programme de la FEB pour les entreprises publiques

Privatiser, filialiser, assainir à la vitesse du TGV

Val Duchesse fin mars 93, contrôle budgétaire... Le gouvernement Dehaene-Coëme s'attaquerait-il donc enfin aux riches? Les services publics seraient-ils épargnés? Recevraient-ils enfin les moyens nécessaires pour rendre un service convenable à la population? Faut pas rêver... Fidèle au grand capital et fermement décidé à ne faire payer la crise qu'aux seuls travailleurs, le gouvernement se propose de déglinguer à la fois la sécurité sociale et les services publics. En ce qui concerne ces derniers, la tendance est à la vente, à très court terme, de toutes les entreprises publiques au privé. Le gouvernement CVP-SP a modifié la loi sur les entreprises publiques et les institutions de crédit du 21 mars 1991. Dorénavant, la participation majoritaire de l'État dans les entreprises publiques n'est plus requise, pas plus que la minorité de blocage de l'État dans les filiales des entreprises publiques.

Faudra-t-il être riche pour se déplacer? La SNCB, comme tous les services publics, est de plus en plus étranglée...

L'intérêt du privé pour la CGER, la SNCI (Société Nationale de Crédit à l'Industrie) et le Crédit Communal est énorme. Des noms tels que ceux des assurances AG (Groupe Lippens), la Deutche Bank, la BBL, la Générale et même la COB (la banque du mouvement ouvrier chrétien) sont quotidiennement cités dans la presse. Outre les entreprises publiques de crédit, les portes des entreprises publiques (Belgacom, SNCB, la Poste) sont grandes ouvertes, elles aussi, aux privatisations. Prenez le cas des Transports En Commun (TEC). Le directeur-général veut transformer certains départements en petites *profit-units* indépendantes (par exemple, l'entretien et les réparations du parc automobile). Pourquoi cette empressement à privatiser?

La malédiction de Maastricht

Maastricht a imposé à la Belgique des normes budgétaires strictes: pour la fin 96, le solde net à financer (SNF) de la Belgique doit être ramené à 3%. Après avoir volé 369 milliards dans les poches des travailleurs, le SNF se situe toujours autour des 6%. Des économies supplémentaires de l'ordre de 150 à 200 milliards restent donc nécessaires. La sécurité sociale et les services publics restent donc en point de mire. Une note de la FEB datant de mai 92 précise: *«Les privatisations contribuent à la fois à assainir le budget de l'État et à rendre l'économie plus dynamique. La loi du 21 mars 91 sur les entreprises publiques doit être modifiée d'urgence. Là où la participation du capital privé dans les entreprises publiques est limitée par la loi, ces limites doivent être supprimées d'urgence»* (1)

Un mois plus tard (juin 1992), le sénateur PVV Paul De Grauwe affirme dans un discours devant le Verbond van Kristelijk Werkgevers (Ligue des Employeurs Chrétiens) que les contrats de gestion sont en fait dépassés et ne sont plus que des combats d'arrière-garde pour préserver la structure existante de ces entreprises. Selon ce sénateur, les privatisations auraient trois conséquences positives: 1. Elles réduiraient la dette publique de 300 milliards. 2. Les entreprises en deviendraient plus dynamiques et plus efficaces. 3. Le pouvoir que les syndicats détiennent actuellement dans ces entreprises serait brisé (2).

Le gouvernement Dehaene-Coëme n'est pas insensible aux diktats du grand capital. Outre la décision, prise l'an dernier, de vendre 60 milliards d'actifs des entreprises publiques, il y a encore la fameuse déclaration de Dehaene, émise lors du banquet de l'agent de change bruxellois Petercam: *«Les nouvelles lois (la loi du 21 mars 1991 sur les entreprises publiques, ndlr) autorisent aussi, dans la plupart des cas, la présence d'actionnaires privés, le plus souvent jusqu'à concurrence de la moitié du capital au maximum .Mais je dis aujourd'hui en toute clarté que, pour moi, ces clés ne doivent pas nécessairement être maintenues s'il devait apparaître que l'État, moyennant la levée de ces verrous, pourrait se défaire de certains de ces actifs à certains conditions plus favorables»* (3). Avec l'entière collaboration des socialistes, le gouvernement va s'atteler à élaborer un vaste plan de privatisation. Outre le revenu unique provenant de la vente des entreprises publiques, le flux de subsides précédemment destinés à ces entreprises va se réduire fortement. La SNCB, par exemple, reçoit chaque année 73 milliards pour ses frais de fonctionnement et d'investissement.

Conséquences dramatiques

La politique de privatisations accélérées aura des conséquences dramatiques aussi bien pour le personnel que pour les utilisateurs des entreprises publiques. Des milliers d'emplois disparaîtront, la sécurité de la fonction sera mise en question et les systèmes de travail flexible deviendront monnaie courante. Les conditions de travail prévues par le grand capital et le gouvernement sont d'ores et déjà précisées dans le nouveau statut du personnel de Belgacom (voir encadré). Pour les utilisateurs, la situation ne sera pas meilleure. Le service en pâtira. Ainsi, le plan d'entreprise de la SNCB prévoit la suppression des lignes secondaires ou en limite l'exploitation. A la poste, de nombreux petits bureaux seront fermés.

Alternative

Les socialistes ont-ils une alternative face à ces privatisations? La social-démocratie, qui s'est toujours présentée comme le défenseur inébranlable des services publics, négocie actuellement un virage à 180°. Lors de la formation du gouvernement déjà, les économistes socialistes soutenaient déjà la vente de 60 milliards d'actifs des entreprises publiques comme moyen d'assainir le budget public. Maintenant, le nouveau *thinktank* idéologique du SP, les «Dominos», plaide en faveur des privatisations: *«Les Dominos font tomber des tabous tels que les privatisations»* (4). Ce revirement est dû à leur attachement au système capitaliste, à leur «réalisme» et à la compréhension dont ils font preuve à l'égard des problèmes des banques, des holdings et des monopoles. Aujourd'hui, il s'agit d'une «privatisation sélective» (Lotto, SNI, CGER,...), mais il ne s'agit en réalité que d'une feuille de vigne destinée à cacher leur terrible trahison et leur capitulation.

Seul un programme révolutionnaire peut avancer une alternative réelle aux privatisations. C'est pourquoi le PTB propose le cahier de revendications suivant pour toutes les entreprises publiques:

1. Rejet de l'ensemble du budget 93 qui étrangle les entreprises publiques : le personnel et le service rendu aux utilisateurs en sont les principales victimes.
2. Aucune privatisation ou filialisation. Toutes les activités doivent être intégrées dans les entreprises publiques.
3. Des moyens financiers suffisants pour toutes les entreprises publiques. L'État doit puiser l'argent, par exemple, dans les 700 milliards d'intérêts payés aux banques chaque année ou dans les bénéfices des entreprises.
4. Les entreprises publiques doivent assurer un service public: transport public, poste, téléphone,... doivent être organisés, en première instance, pour la population travailleuse. Les services au grand capital doivent être facturés à un taux élevé.
5. Pour le personnel des entreprises publiques:
— Plus un seul emploi ne doit être perdu. Semaine de 32 heures avec maintien du salaire et engagements proportionnels.
— Plus aucune atteinte au statut du personnel. Maintien de la sécurité de la fonction. Non à la flexibilité accrue et à la mobilité.
— Pour tous: une révision barémique immédiate de 10%.

Pour faire opposition à la vague de privatisations et d'assainissements du gouvernement et du grand capital, une grève nationale est nécessaire dans l'ensemble du secteur public. Elle pourra être la locomotive qui entraînera un mouvement de masse impliquant tous les travailleurs du privé, pour enfin mettre un terme à la politique d'appauvrissement mise en oeuvre par les banques, les holdings et les monopoles.

TONY PIRARD

(1) De Morgen, 27.5.92. (2) Het Volk, 3.6.92. (3) Le banquet s'est tenu le 22.10.92. (4) De Standaard, 18.11.92.

Nouveau statut du personnel à Belgacom

Le nouveau statut du personnel approuvé à Belgacom (ex-RTT) servira certainement d'exemple pour les autres entreprises publiques. Que contient-il?

1. La stabilité dans la fonction fait place à la stabilité d'emploi. Concrètement, cela signifie que la stabilité n'est plus liée ni au lieu de travail ni au grade. Si une fonction est supprimée, l'agent Belgacom concerné se verra obligé d'accepter toute autre fonction en tout autre lieu, y compris au sein d'une autre entreprise publique s'il n'y a pas d'autre solution.

2. Evaluation du personnel: appréciation cotée par les chefs de service immédiats. Cette cote a une influence directe sur la carrière tant administrative que financière du personnel. Mortellement dangereux donc pour les délégués et employés combatifs de Belgacom.

3. Flexibilité et travail à temps partiel:
- Chaque membre du personnel doit être disponible à tout moment en vue de l'accomplissement de la tâche dévolue.
- recrutement statutaire à temps partiel afin de répondre aux problèmes des heures de pointe.

Le panier de privatisations de Maystadt

Cette année encore, les actifs suivants des entreprises publiques seront mis en vente:

— des parts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie (SNCI) et le Bureau Central de Crédit Hypothécaire (BCCH)

— la participation du holding CGER dans ses filiales Banques et Assurances.

— des parts de la Société Nationale d'Investissement (SNI) dans Distrigas, la Compagnie Nationale à Portefeuille, la Société Nationale des, la Société Publique d'Electricité et le Centre d'Etude de l'énergie nucléaire dans Belgonucléaire.

Un groupe composé de la Banque Degrof et de l'association Almanij-Rotschild fonctionnera comme conseiller.

Source: Het Volk, 25/1/93.